

## Publications économiques et financières



### Conjoncture économique

N° 627 / Juillet 2020

## TENDANCES CONJONCTURELLES

1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2020

### La conjoncture économique à la Martinique

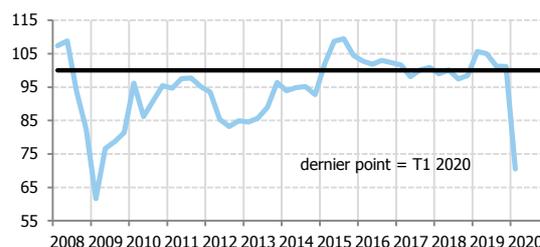
#### La crise sanitaire fait chuter l'indicateur du climat des affaires

Au premier trimestre 2020, le climat conjoncturel, mesuré par l'enquête de conjoncture auprès des entreprises martiniquaises, s'est brutalement dégradé. Les mesures de restriction de l'activité liées à la crise sanitaire, en vigueur depuis le 16 mars, ont nettement entamé l'optimisme des entrepreneurs. L'indicateur du climat des affaires (ICA) chute ainsi de 30,7 points pour s'établir à 70,6 points, soit un niveau proche de son point bas historique du premier trimestre 2009.

Tous les soldes d'opinions se sont dégradés, à l'exception des soldes relatifs aux stocks de matières premières et aux effectifs des trois premiers mois de l'année. Les soldes d'opinions concernant les trois mois à venir (correspondant au deuxième trimestre) se sont plus dégradés que ceux concernant les trois mois passés (correspondant au premier trimestre). En particulier, les dirigeants d'entreprise sont très pessimistes concernant les indicateurs de gestion financière (charges d'exploitation, trésorerie et délais de paiement) des trois prochains mois.

Concernant la période spécifique du confinement, 73 % des entreprises sondées signalent une dégradation de leur activité. Dans le détail, 50% déclarent une forte dégradation et 23% une dégradation moindre. Par ailleurs 65 % déclarent avoir recours au chômage partiel et 58 % au télétravail. Seules 7 % de ces entreprises n'ont eu recours à aucun aménagement particulier du travail de leurs salariés. Enfin, 26 % des entreprises interrogées déclarent que les mesures d'aide prises par les établissements de crédits sont satisfaisantes, contre 10 % les jugeant décevantes. Les prévisions pour le deuxième trimestre sont également pessimistes, les interrogés anticipant une activité toujours dégradée (30,6%) ou très dégradée (43,5%).

**Indicateur du climat des affaires**  
(100 = moyenne de longue période)

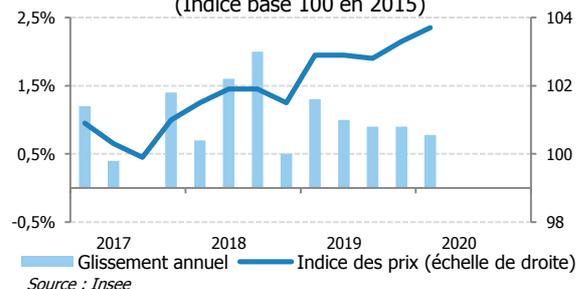


Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM

#### Légère hausse des prix à la consommation

À fin mars, l'indice des prix à la consommation enregistre une hausse de 0,3 % en variation trimestrielle, à 103,7. Sur un an, l'inflation atteint 0,8 %. L'alimentation est, en glissement annuel, le poste de dépenses qui contribue le plus à l'inflation (+0,5 pt). Malgré la baisse sensible des prix de l'énergie sur les trois derniers mois (-2,6 %) en raison de la baisse des prix des produits pétroliers (-4,0 %), l'énergie contribue positivement à l'inflation mesurée en glissement annuel (+0,3 pt). Suivent les prix des services (+0,2 pt), en hausse de 0,5 %. Enfin, l'évolution des prix des produits manufacturés contribue négativement à l'inflation (-0,3 pt). La baisse sur un an est particulièrement marquée pour les produits de santé (-2,9 %).

**Indice des prix à la consommation**  
(Indice base 100 en 2015)

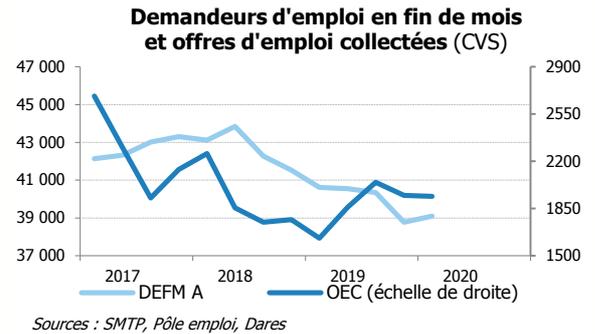


Source : Insee

## Dégradation du marché du travail

La situation de l'emploi s'est détériorée au premier trimestre 2020 dans le sillage du début de l'application (au 16 mars) des mesures de restriction d'activité. Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (DEFM A) est en hausse pour la première fois depuis mi-2018 à 39 100 personnes (CVS), soit +0,9 % en variation trimestrielle. Les plus de 50 ans (+1,4 % CVS) et, dans une moindre mesure, les 25-49 ans (+0,6 % CVS) sont les plus impactés par cette évolution.

Surtout, le nombre des demandeurs des catégories B (demandeurs d'emploi ayant travaillé moins de 78 heures dans le mois) et D (demandeurs d'emploi en stage, formation, maladie...) a bondi de 12,6 % et 13,4 % respectivement en variation trimestrielle, suite au début du confinement. Le décret du 25 mars 2020 a adapté le dispositif d'activité partielle à la situation issue de la crise sanitaire en assouplissant la procédure et en augmentant le montant de l'allocation. Au 26 mai, les demandes d'activités partielles sont validées pour 53 370 salariés et concernent 7 730 entreprises. Le nombre d'offres d'emploi collectées (OEC) en Martinique est quant à lui en légère baisse de 0,4 % (CVS).

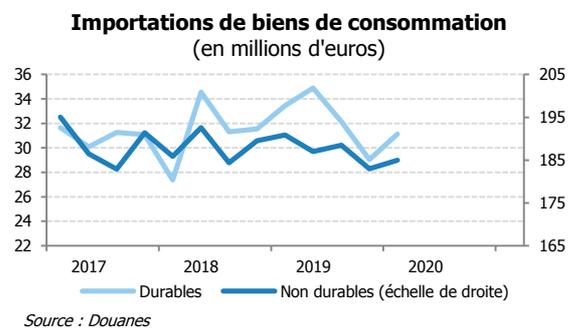


Le nombre de demandeurs des catégories B et D a bondi de 12,6 % et 13,4 % respectivement en variation trimestrielle, suite au début du confinement. Le décret du 25 mars 2020 a adapté le dispositif d'activité partielle à la situation issue de la crise sanitaire en assouplissant la procédure et en augmentant le montant de l'allocation. Au 26 mai, les demandes d'activités partielles sont validées pour 53 370 salariés et concernent 7 730 entreprises. Le nombre d'offres d'emploi collectées (OEC) en Martinique est quant à lui en légère baisse de 0,4 % (CVS).

## Maintien en trompe-l'œil de la consommation des ménages

Au début de 2020 la consommation des ménages a semblé se maintenir, le confinement ayant démarré tardivement au cours du premier trimestre. Les importations de biens de consommation durables (principalement de l'électroménager et des meubles) et non durables (essentiellement du textile, des produits alimentaires et pharmaceutiques) sont ainsi en hausse de respectivement 7,1 % (CVS) et 1,1 % (CVS). Cependant, à partir du 16 mars, la consommation des ménages a chuté. Dès le 22 mars, le nombre comme le montant des transactions des cartes bancaires baissent de 50 % par rapport à la même période de l'année précédente.

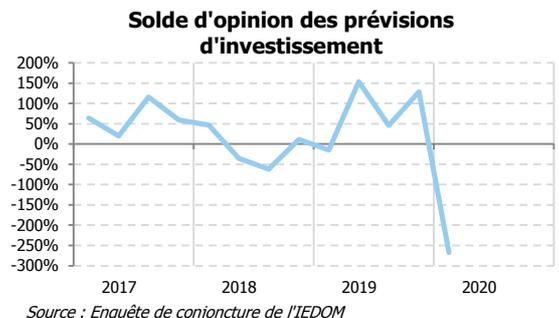
Au regard des indicateurs, la vulnérabilité des ménages semble pour l'instant plutôt préservée. Le nombre de personnes physiques en interdiction bancaire est en hausse sur le trimestre (+1,1 %), alors que les incidents de paiement sur chèques restent stables (-0,1 %). À l'inverse, le nombre de retraits de cartes bancaires est en baisse (-0,8 %).



## Chute des prévisions d'investissement

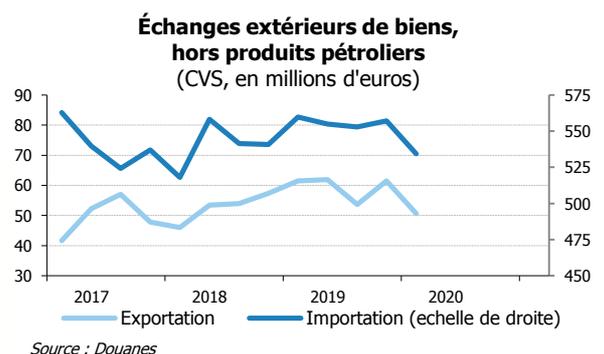
Les chefs d'entreprises sondés dans le cadre de l'enquête de conjoncture déclarent revoir drastiquement à la baisse leur politique d'investissement dans le contexte de la crise sanitaire. Si les établissements de tous les secteurs d'activités déclarent réduire leurs investissements, cette révision semble particulièrement sévère pour les entreprises des secteurs commercial et touristique.

Par ailleurs, les importations de biens d'investissement s'inscrivent en diminution de 15,2 % (CVS) sur le trimestre, comme les ventes de véhicules utilitaires (-16,5 %, CVS). Les encours des crédits d'exploitation progressent quant à eux de 13,5 %, alors que les encours de crédit à l'investissement fléchissent de 0,4 %. Le nombre de personnes morales en interdiction bancaire part à la hausse (+0,8 % en glissement annuel). Les impayés sur effets augmentent en nombre (+10,6 %) comme en montant (+5,3 %).



## Fléchissement des échanges extérieurs (hors produit pétrolier)

Hors produits pétroliers, les exportations chutent de 17,6 % (CVS) sur le trimestre. Cette tendance est portée par la baisse des produits agricoles (-11,8 %, CVS), notamment des exportations de bananes (-11,3 %, CVS). Les exportations de produits agroalimentaires sont également en diminution de -6,9 % (CVS) malgré un accroissement des expéditions de rhum (+21,5 %, CVS). Parallèlement, les importations (hors produits pétroliers) reculent dans l'ensemble (-4,1 %, CVS). Les importations de matériel de transport (-23,2 % CVS) et des équipements mécaniques et électriques diminuent (-5,4 %, CVS). Le solde commercial des produits pétroliers est mieux orienté ce trimestre, les importations se repliant (-17,9 %, CVS) tandis que les exportations augmentant franchement (62,5 %, CVS).



## La conjoncture sectorielle

Les indicateurs économiques sectoriels du premier trimestre 2020 portent déjà les stigmates de la crise sanitaire. Selon eux, l'activité se dégrade significativement et laisse entrevoir un climat conjoncturel défavorable persistant. L'ensemble des secteurs semble souffrir de la dégradation de ce courant d'affaires.

Les **professionnels du tourisme** interrogés dans l'enquête de conjoncture déplorent une forte dégradation de leur activité, alors même que le courant d'affaires à fin 2019 s'avérait très favorable. Tous les soldes d'opinions se dégradent. Les inquiétudes dans le secteur semblent particulièrement vives concernant la dégradation des charges d'exploitation et surtout des délais de paiement. Les entreprises ont déclaré avoir eu massivement recours au chômage partiel (57,1% d'entre elles). Parallèlement, les mesures de restriction de voyage mises en place au début du confinement contribuent dès le premier trimestre à diminuer le trafic passager de l'aéroport comme le nombre de vols, avec un repli de -8,5 % (CVS) et -11,0 % (CVS) respectivement. Le CEROM<sup>1</sup> a estimé la baisse de la valeur ajoutée du secteur pendant les semaines de confinement à -82 %, soit la plus forte baisse sectorielle.

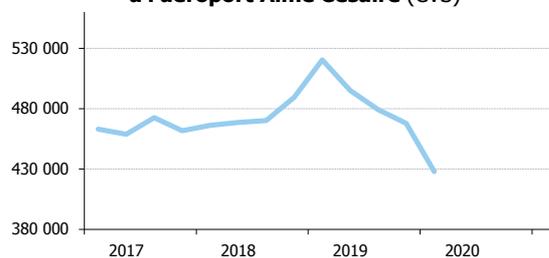
L'activité du secteur du **BTP** a également été fortement impactée par la crise sanitaire. Les entrepreneurs déclarent une activité en contraction plus rapide qu'au trimestre précédent. Si certaines composantes du diagnostic économique et financier semblent se dégrader moins vite que précédemment (c'est par exemple le cas des effectifs et de la trésorerie), la filière reste structurellement en difficulté. Les indicateurs sectoriels tendent d'ailleurs à illustrer ces difficultés persistantes. Les attestations de conformité des logements neufs sont en baisse (-19,2 %, CVS), comme les ventes de ciment (-6,4 %, CVS) et les importations d'éléments en métal pour la construction (-31,7 %, CVS). Le CEROM a estimé la baisse de la valeur ajoutée du secteur pendant le confinement à -33 %.

Dans le secteur du **commerce**, les chefs d'entreprises font état d'une situation contrastée, en lien avec les mesures gouvernementales. Les soldes de gestion (charges d'exploitation, trésorerie, délais de paiement) s'avèrent particulièrement dégradés. L'activité d'un grand nombre d'entreprises commerciales a chuté avec le confinement et se reflète d'ores et déjà dans les indicateurs sectoriels, comme l'illustre la baisse spectaculaire des immatriculations de véhicules de tourisme (-32,4%, CVS). L'activité de certaines entreprises commerciales autorisées à poursuivre leurs transactions pendant le confinement s'est avérée plus résiliente, comme c'est le cas du secteur de la distribution alimentaire. Le CEROM a estimé la baisse de la valeur ajoutée du secteur pendant le confinement à -33 %.

Les professionnels du secteur des **services aux entreprises** rapportent également un ralentissement plus rapide de leur activité. La plupart des soldes d'opinions du secteur sont défavorablement orientés à l'exception du solde des effectifs qui fait état de leur stabilité. Les chefs d'entreprises ont privilégié le télétravail (pour 58,1% d'entre eux) et dans une moindre mesure la mise en activité partielle (30,8%) de leurs salariés. C'est le solde des prévisions d'investissement du secteur qui se retourne le plus brutalement. Le CEROM a estimé la baisse de la valeur ajoutée du secteur pendant le confinement à -6 %.

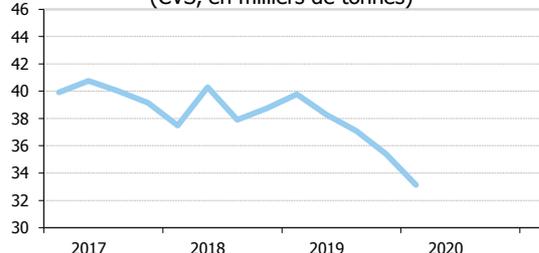
La dégradation observée par les chefs d'entreprises du **secteur primaire et agroalimentaire** lors du quatrième trimestre 2019 s'accélère au 1<sup>er</sup> trimestre 2020. Le climat d'affaires demeure relativement mal orienté, comme l'illustrent l'allongement des délais de paiement et la baisse des stocks de produits finis. Les exportations de produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'agriculture déclinent (-11,8 %, CVS), tirées par le recul des exportations de bananes (-11,3% CVS). Les exportations de produits des industries agroalimentaires se contractent également (-6,9 %, CVS). Seul le secteur rhumier présente un bilan positif, la production, la consommation, et l'exportation rhumières s'accroissant de respectivement 11,3 % (CVS), 5,2 % (CVS) et 21,5 % (CVS). Le CEROM a estimé la baisse de la valeur ajoutée du secteur pendant le confinement à -4 %.

Trafic de passagers  
à l'aéroport Aimé Césaire (CVS)



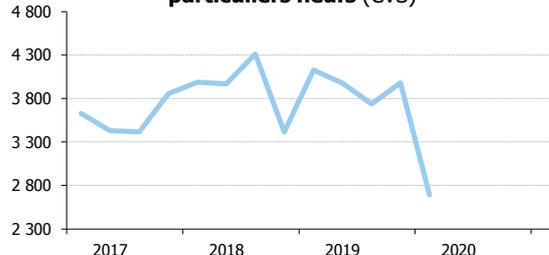
Source : CCIM

Ventes de ciment  
(CVS, en milliers de tonnes)



Source : Ciments Antillais

Immatriculations de véhicules  
particuliers neufs (CVS)



Source : Association Auxiliaires de l'Automobile

<sup>1</sup> Le partenariat CEROM regroupe les deux instituts d'émission d'Outre-mer (IEDOM et IEOM), l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), l'Agence Française de Développement (AFD) et les deux instituts statistiques du Pacifique (ISEE en Nouvelle-Calédonie et ISPF en Polynésie Française).

Les représentants du **secteur de l'industrie** (hors industrie agroalimentaire) ont déclaré une activité en faible progression au premier trimestre. Toutefois, ils ont également renseigné une dégradation brutale de leur trésorerie et une hausse rapide de leurs stocks. Ils semblent prévoir une contraction rapide de leur activité au deuxième trimestre, compatible avec l'estimation de baisse de la valeur ajoutée du secteur pendant le confinement de -45 % réalisée par le CEROM.

## La conjoncture régionale et internationale

### PANDEMIE DE LA COVID-19 : SITUATION INEDITE, EFFONDREMENT DE LA CROISSANCE DANS LA CARAÏBE

Depuis le début de l'année 2020, le monde est confronté à une pandémie qui représente un véritable défi sanitaire et économique. Afin de lutter contre la COVID-19, de nombreux gouvernements ont pris des mesures radicales telles que la fermeture des frontières et le confinement des populations. Dans ce contexte et selon le FMI, certaines îles de la Caraïbe<sup>2</sup> pourraient enregistrer des baisses de PIB notables en 2020.

La croissance des économies de la zone caraïbe devrait ainsi être globalement négative en 2020 : -5,2 % contre +2,1 % en 2019. Les îles dont l'économie repose principalement sur le secteur du tourisme seraient les plus touchées (-7,2 % pour Antigua-et-Barbuda, -6,8 % pour les Bahamas, -8,1 % pour Sainte-Lucie, etc.). Les principaux pays exportateurs de la zone devraient également voir leur activité baisser, mais dans une moindre mesure : -4,6 %. Un rebond de la croissance dans la région est prévu pour 2021 (+3,4 %).

D'après le dernier rapport de la CEPALC, l'économie cubaine connaîtra la pire récession de son histoire en 2020, avec une chute de son PIB estimée à 5,3 %. Selon la Banque mondiale, l'économie haïtienne enregistrerait quant à elle une croissance négative de -1,4 % en 2020 contre -0,9 % en 2019. En République dominicaine et en Jamaïque, les taux de croissance du PIB devraient s'établir à respectivement -1,0 % et -5,6 % (contre +5,5 % et +1,7 % respectivement en 2019).

En parallèle, la gestion de cette crise sanitaire et économique fait peser une lourde charge dans le budget des gouvernements. À terme, celle-ci pourrait déstabiliser le système financier de la région.

De surcroît, selon les prévisions météorologiques, la saison cyclonique 2020 s'annonce très active, ce qui représente un risque supplémentaire d'affaiblissement de la zone caraïbe.

<sup>2</sup> Antigua-et-Barbuda, les Bahamas, la Barbade, le Belize, la Dominique, la République dominicaine, Grenade, le Guyana, Haïti, la Jamaïque, Saint-Kitts-Et-Nevis, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les-Grenadines.

Sources : Banque mondiale (*Global economic prospect, janvier 2020*), FMI (*Outlook for Latin America and the Caribbean : new challenges to growth*), Service économique régional pour le Mexique, l'Amérique centrale et les Caraïbes (Mai 2020).

### UNE CONTRACTION DEJA MARQUEE DE L'ACTIVITE MONDIALE AU PREMIER TRIMESTRE

Les dernières perspectives économiques publiées par le FMI sont particulièrement incertaines pour l'année 2020 dans un contexte de crise sanitaire mondiale ayant de graves répercussions sur l'activité économique. Selon le scénario de base retenu (hypothèse d'une atténuation de la pandémie au cours du deuxième semestre 2020), le PIB mondial devrait enregistrer un repli de 3 % sur l'année. Ces prévisions sont toutefois soumises à de nombreuses inconnues qui pourraient profondément modifier l'absorption des chocs et la reprise de l'activité (évolution de la pandémie, efficacité des mesures de confinement, intensité des perturbations sur les chaînes d'approvisionnement, modification des comportements de consommation, évolution des conditions financières mondiales notamment).

Aux États-Unis, le PIB s'est contracté de 1,2 % au premier trimestre 2020, en glissement trimestriel, alors que le confinement a été ordonné à partir du 19 mars dans certains États. Il s'agit de la plus importante baisse enregistrée depuis le quatrième trimestre 2008 lorsque le pays était directement touché par la crise financière. Sur l'ensemble de l'année 2020, le FMI anticipe une chute du PIB de 5,9 %.

Dans la zone euro, l'activité a baissé de 3,8 % au cours du premier trimestre. Il s'agit du recul le plus marqué depuis le début des séries temporelles en 1995. A fin mars, l'inflation est particulièrement modérée dans la zone (+0,7 %) tandis que le taux de chômage est resté stable par rapport au trimestre précédent (7,4 %). Sur l'année entière, le PIB pourrait enregistrer un repli de 7,5 % selon le FMI, avec des écarts marqués d'un pays à l'autre.

Selon l'Insee, le PIB de la France a diminué de 5,8 % au premier trimestre 2020. Jamais un tel recul n'avait été enregistré depuis le début du calcul de la série trimestrielle en 1949. Cette évolution est principalement liée à l'arrêt des activités « non essentielles » dans le contexte de mise en place du confinement, initié mi-mars. Cela a principalement pesé sur la formation brute de capital fixe, qui chute de 11,8 % sur le trimestre, tandis que la consommation des ménages se replie de 6,1 %. Sur l'ensemble de l'année, le PIB pourrait reculer de 7,2 % selon le FMI.

Au Japon, la contraction du PIB a été moins marquée durant le premier trimestre (-0,9 %). Cela s'explique principalement par le fait que l'archipel a été touché dans une moindre mesure par la pandémie, sans qu'un confinement strict de la population n'ait été imposé. Pour 2020, le FMI table sur une baisse du PIB de 5,2 %.

Enfin, les pays émergents et en développement pourraient voir leur PIB décliner de 1,0 % en 2020. Les pays asiatiques seraient les plus résilients face à la crise (+1 % de croissance anticipée), à l'inverse des pays émergents et en développement d'Europe et d'Amérique latine (-5,2 % pour ces deux sous-groupes).

Sources : FMI, BEA, Eurostat, Insee, Gouvernement du Japon – données arrêtées à la date du 18 mai 2020.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)

Directeur de la publication : **C. DORWLING-CARTER** — Responsable de la rédaction : N. GOBALRAJA

Rédaction : A. SAREMI — Éditeur et imprimeur : IEDOM

Achevé d'imprimer : juin 2020 — Dépôt légal : - 2679-0823